

LISTE DES ELEVES : Fournir une liste par classe, indiquant pour chaque élève les coordonnées des responsables légaux.

Cette liste doit être transmise que le voyage comporte ou non un transport.

Il est possible de joindre directement une extraction de la liste des élèves réalisée via le logiciel ONDE, en barrant les noms des élèves qui ne participent pas au voyage.

ÉCOLE :			CLASSE :		Tél. :
VILLE :			Département :		
VILLE DE DÉPART :			Nombre d'adultes :	Nombre d'enfants :	
NOMS	PRÉNOMS	DATE DE NAISSANCE	QUALITÉ (Adulte ou Enfant)	RESPONSABLE LÉGAL	TÉLÉPHONE
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						

FICHE D'INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Le transport aller-retour

À remplir par l'enseignant organisateur de la sortie et l'organisateur du transport.

Le lieu de rassemblement se fait à l'école : Oui Non, préciser :

Nombre d'élèves : Nombre d'accompagnateurs hors chauffeur(s) :

Trajet aller		Trajet retour	
Nb km :	Date &Heure départ : Date & Heure arrivée :	Nb km :	Date &Heure départ : Date & Heure arrivée :
Étape 1 Lieu départ : Lieu arrivée : Moyen de transport :		Étape 1 Lieu départ : Lieu arrivée : Moyen de transport :	
Étape 2 Lieu départ : Lieu arrivée : Moyen de transport :		Étape 2 Lieu départ : Lieu arrivée : Moyen de transport :	
Transporteur¹ (cachet obligatoire)			
Autocar n° 1 Raison sociale : SIRET : Téléphone : Adresse :		Capacité de l'autocar : Nombre d'élèves : Nombre d'accompagnateurs hors chauffeur(s) :	
Autocar n° 2 Raison sociale : SIRET : Téléphone : Adresse :		Capacité de l'autocar : Nombre d'élèves : Nombre d'accompagnateurs hors chauffeur(s) :	
Autocar n° 3 Raison sociale : SIRET : Téléphone : Adresse :		Capacité de l'autocar : Nombre d'élèves : Nombre d'accompagnateurs hors chauffeur(s) :	

¹ Pièce à joindre, fournie par le transporteur : **Copie du schéma de conduite détaillé pour chaque trajet avec cachet et signature du transporteur.** S'il s'agit d'un itinéraire type Mappy ou Michelin, il devra comporter le cachet et la signature du transporteur.

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE DE TRANSPORT

(LORSQUE LE CHOIX DU TRANSPORTEUR EST ASSURE PAR UNE COLLECTIVITE TERRITORIALE, UN CENTRE D'ACCUEIL OU UN ORGANISATEUR DE VOYAGES SCOLAIRES)

M

en ma qualité de Maire de

ou de responsable du centre d'accueil

ou de l'organisme

atteste que le transport décrit ci-dessous et concernant la (les) classe(s) de :

Ecole

Enseignant (s)

Effectif transporté (élèves + accompagnateurs)+.....=.....

est organisé par mes soins en conformité avec la réglementation en vigueur.

Descriptif du transport :

Trajet Aller :

- Lieu, date et heure de départ
- Lieu, date et heure d'arrivée

Trajet Retour :

- Lieu, date et heure de départ
- Lieu, date et heure d'arrivée

Observations :

Cachet de la collectivité territoriale
ou du centre d'accueil
ou de l'organisme de voyages

Fait le

Signature

Annexe 1

ATTESTATION D'ACCORD PARENTAL²

A joindre au dossier uniquement lorsque le départ et/ou le retour des élèves ne s'effectue pas à l'école

Je soussigné (NOM Prénom)

Enseignant(s) de(s) / la classe(s) de (niveau(x), nom de l'école)

Commune

Coordonnateur du projet de sortie scolaire du

..... au



.....

Mail :@.....

Déclare avoir recueilli l'accord écrit de toutes les familles

⇒ **Pour que le lieu de rassemblement de départ et/ou de retour de la sortie scolaire avec nuitée(s) ne s'effectue pas à l'école, mais soit fixé à (date ; commune et lieu précis ; horaires)**

Départ le A (.....H.....)

Retour le A (.....H.....)

⇒ **Pour un accueil des élèves dans les familles**

Fait à le

Signature

² Guide relatif à l'organisation des sorties et voyages scolaires dans le premier degré : Fiche 8 « organiser le transport des élèves » : « *Quel que soit le type de sortie scolaire, le départ et le retour des élèves se font à l'école. A titre exceptionnel, dans le cadre des sorties scolaires facultatives, tous les élèves peuvent cependant être invités à rejoindre un autre lieu de rassemblement après accord exprès de tous les parents* ».